

Rétrospective

De tous temps, l'avenir fut incertain

Par **Fabian Lüscher** et **Lorenzo Bonoli**

À quoi devrait ressembler la formation professionnelle à l'avenir ? Cette question a une longue tradition dans son histoire. Aujourd'hui, la rapidité de l'évolution technologique due à la numérisation est particulièrement déstabilisante. Une rétrospective peut aider à mettre de l'ordre dans les questions actuelles sur l'avenir.

Lorsque la première loi sur la formation professionnelle a été adoptée dans les années 1930, les visions d'avenir en Suisse ont été façonnées par l'essor économique après la Première Guerre mondiale et la crise économique de la fin des années 1920. À l'époque, l'objectif était d'offrir une meilleure formation à la main d'œuvre qualifiée, avant tout dans le secteur industriel, et de créer un cadre juridique uniforme. Cette réforme était nécessaire pour éviter d'être écrasé par l'avenir.

Une main d'œuvre de plus en plus spécialisée

Dans les années 1960, le regard porté sur l'avenir partait d'un présent très différent. En période de boom économique, il y avait un besoin croissant en main d'œuvre toujours plus spécialisée, dont les compétences devaient constamment s'adapter aux innovations technologiques, ce qui donnait à la formation professionnelle même une nouvelle dimension : il était désormais nécessaire de promouvoir la formation continue afin d'équiper ces personnes face à des exigences en évolution rapide. Le message sur la loi fédérale de 1963 stipulait que l'objectif de la formation professionnelle ne peut pas se situer dans le présent, car les connaissances professionnelles doivent être transmises à la génération montante pour assurer l'avenir, ce qui signifie une tâche à long terme. De même, le message sur la loi de 1978 indiquait que la formation professionnelle n'est pas un élément statique ; elle est continuellement influencée par les évolutions et les changements techniques, économiques, éducatifs, sociaux et démographiques. Ceux-ci se succèdent plus rapidement que par le passé.

Des filières de formation de plus en plus flexibles

En 2002, l'avenir semblait de nouveau flou alors que l'on devait adopter la prochaine loi. Pour la première fois, le gouvernement a également été confronté au chômage



↑ Illustration de **Farin Woelfert**, classe professionnelle de graphisme, École d'Arts Visuels de Bâle

des jeunes, les nouvelles technologies ont une fois de plus modifié les exigences et les demandes en matière de formation professionnelle. Il s'agissait de l'assouplir encore davantage.

Chaque avenir décrit ici semblait plus rapide, plus insaisissable et plus incertain que le précédent. À ce jour, cette perception n'a pas changé. Avec un peu de recul, on peut voir que l'argument d'un avenir incertain et rapide a été utilisé dans chaque cas pour légitimer des ajustements juridiques axés sur la différenciation et la flexibilisation du système de formation professionnelle. Notamment, les compétences transversales devaient être renforcées et la qualité pédagogique de la formation devait être assurée. Peut-être ces indications du passé aideront-elles au moins à commencer à anticiper l'avenir proche de la formation professionnelle.

• Fabian Lüscher, collaborateur scientifique du MSc en formation professionnelle, IFFP • Lorenzo Bonoli, responsable de la filière d'études MSc en formation professionnelle et senior researcher dans le champ de recherche « Conditions institutionnelles de la formation professionnelle », IFFP